

# Flash Durable : Seriez-vous prêts à offrir vos RTT en solidarité ?

Auteur :ronie bouchon<ronie.bouchon@neuf.fr> Nouvelle forme de solidarité dans l'entreprise, le don de RTT pourrait bientôt être encadré par la loi.



&nbsp;Et vous, céderiez-vous des jours de congé pour en faire bénéficier un collègue?

Mi-avril, des cadres et ouvriers de Fuji-Autotech à Mandeure, dans le Doubs, ont offert 65 jours de congé à une de leur collègue. Pour rester au chevet de son mari hospitalisé plusieurs mois à Besançon, elle aurait dû prendre un congé de soutien familial, non rémunéré. Le don de RTT de ses collègues lui a donc permis de conserver son salaire intact, malgré ses absences répétées.&nbsp;

voir la [suite de l'article sur le site de l'express.fr](http://www.express.fr)